



La déviation de Sansac-de-Marmiesse prend forme

L'ÉDITO

Démarré en 2017, le chantier de la déviation de Sansac-de-Marmiesse et du contournement sud d'Aurillac est entré dans sa phase ultime. Cinq années de travail, conduit en maîtrise d'ouvrage par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne Rhône-Alpes, en partenariat avec les acteurs locaux, permettent, aujourd'hui, de respecter le calendrier initial. Après la mise en

service en 2020 de la section neuve du contournement d'Aurillac, les travaux de la section requalifiée et de la déviation de Sansac avancent au rythme souhaité avec la mise en œuvre des chaussées, de la signalisation et des équipements de sécurité.

Au respect du calendrier, s'ajoute le caractère exemplaire du chantier en matière d'environnement et de prise en compte du cadre de vie des riverains.

Aujourd'hui, les objectifs sont atteints. La déviation de Sansac-de-Marmiesse et le contournement Sud d'Aurillac seront entièrement mis en service début 2023.

Jean-Philippe Deneuvy
Directeur Régional de
l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement Auvergne Rhône-Alpes

LES ACTUS DU CHANTIER

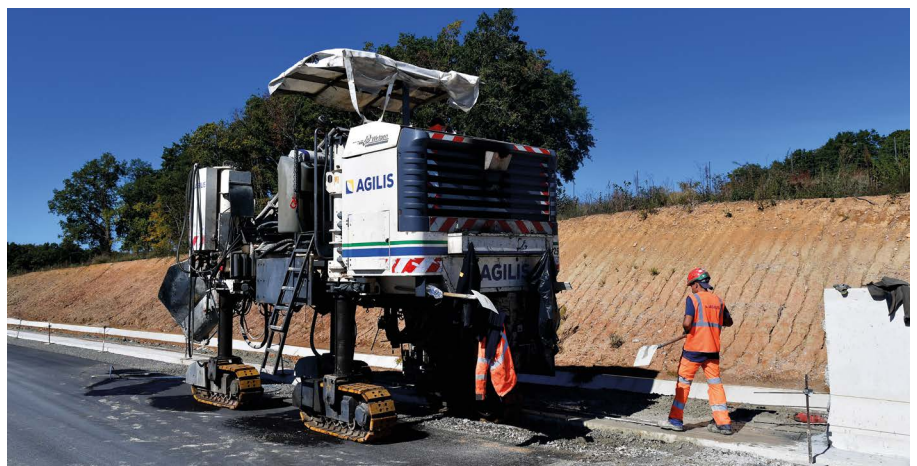
Déviation de Sansac : les chaussées se dessinent

Depuis avril, des moyens importants sont déployés sur la déviation de Sansac, entre le Pas du Laurent et le giratoire de La Poudrière pour réaliser les travaux de construction des chaussées et des dispositifs d'assainissement et de sécurité. Pas moins de 90 personnes sont intervenues au plus fort du chantier. Deux machines à extruder le béton ont été employées simultanément pour réaliser le coulage de 16 km de caniveaux et 3,5 km de glissières.

Les premières couches de la structure de chaussée ont été réalisées cet été avec la mise en œuvre quotidienne de 1500 à 2000 t d'enrobés.

Les travaux se poursuivent cet automne avec la mise œuvre de la couche de

roulement, la pose de 8,5 km de glissières métalliques et la mise en place de la signalisation horizontale et verticale. Les aménagements paysagers seront réalisés après la mise en service notamment pour rétablir les continuités écologiques.



Réalisation d'une glissière béton en continu par l'extrudeuse



Chaussée neuve sur le giratoire René Cassin

La Section aménagée Tricot-Garric

→ Le renouvellement des chaussées entre Centre nautique et Henri Tricot a été réalisé de nuit courant juin pour limiter la gêne aux usagers.

→ Les travaux d'élargissement de la plateforme routière entre l'aire événementielle de La Ponétie et le giratoire de Redondette ont commencé au début de l'été et seront terminés en fin d'année. Les travaux d'élargissement du pont sur la Jordanne vont quant à eux se poursuivre en 2023.

Une piste affectée à la circulation des modes de déplacement doux, en site propre, sera aménagée pour prolonger celle existante depuis le giratoire du Centre nautique jusqu'au giratoire de Redondette.

Des surlargeurs ont été aménagées sur la section entre les giratoires du Garric et de Redondette. Il s'agit de zones de sécurité au cas où des véhicules quitteraient la voie principale. Ces travaux ont été réalisés sous fermeture complète de la section ce qui a permis de réduire la durée des travaux à un mois au lieu de deux.



Chantier d'élargissement du pont sur la Jordanne

Un carrefour en T pour raccorder l'actuelle RN 122 au Pas du Laurent

L'aménagement du carrefour de raccordement de l'actuelle RN122 sur la nouvelle déviation au Pas du Laurent a débuté en septembre. Une voie d'évitement provisoire est en service pour assurer la sécurité des usagers et des ouvriers le temps des travaux.

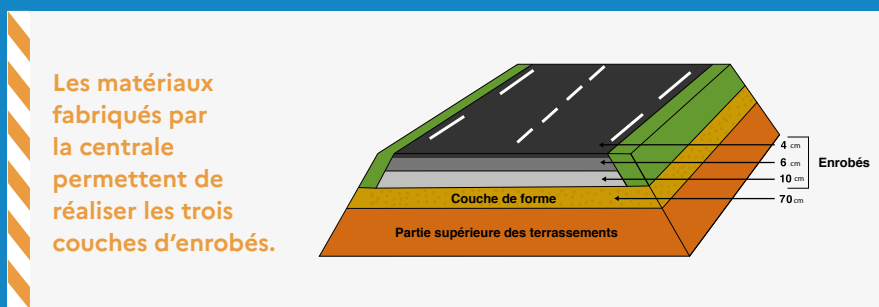


ZOOM SUR...

La centrale de production d'enrobés

Un site central

La centrale est implantée le long de la RN122 à Tronquières. Ce site, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), est situé à mi-chemin entre le chantier de la section déviation de Sansac et celui de la section Tricot-Garric. Cette implantation limite les distances de parcours et la consommation en carburant des 80 camions approvisionnant quotidiennement les deux chantiers.



De plus, son accès direct à la route nationale permet d'éviter d'emprunter les voiries secondaires limitant ainsi leur dégradation et les risques liés à la sécurité routière.

L'outil majeur du chantier

La centrale d'enrobage a été installée pour la fabrication des différentes couches d'enrobé constituant les corps de chaussée. Le procédé de fabrication consiste à mélanger à chaud (180°) des granulats de différentes tailles à un liant bitume. Afin de réduire les apports en granulat, la totalité des matériaux issus du rabotage des anciennes chaussées a été incorporée dans la fabrication des enrobés qui contiennent jusqu'à 40 % de matériaux recyclés. La centrale a une capacité de production de 400 tonnes d'enrobés par heure.

Les enrobés sont ensuite acheminés jusqu'au chantier pour leur mise en œuvre à une température minimale de 160°C.



La centrale d'enrobés à Tronquières

LES ACTEURS DU CHANTIER

→ Le maître d'œuvre : SETEC/BECO



QUENTIN LEDOUCEN, RESPONSABLE DE PROJET

« Nous avons recyclé près de 100% des matériaux des anciennes chaussées »

Présentez-nous le bureau d'études Beco

« Nous sommes une PME qui intervient sur tout le territoire national en maîtrise d'œuvre, dans les infrastructures routières, les réaménagements urbains, les travaux maritimes et les complexes sportifs... Associés au bureau d'études SETEC, nous sommes présents sur le chantier de la RN 122 depuis 2020.

En quoi consiste votre mission tout au long du chantier ?

Nous intervenons pour le compte de la DREAL, maître d'ouvrage, sur deux tronçons de l'opération : la déviation de Sansac, longue de 7,5 km, ainsi que sur la section requalifiée du contournement sud d'Aurillac entre les giratoires du Garric et Henri Tricot. Nous assurons notamment la coordination du chantier et veillons à la bonne exécution des travaux, dans le cadre normalisé d'une mission de maîtrise d'œuvre relative à la direction de l'exécution des travaux (DET).

Au quotidien, comment cela se traduit-il ?

Nous sommes chargés du contrôle qualitatif et quantitatif du chantier ainsi que de la coordination et la gestion des interfaces avec les multiples acteurs qui gravitent autour de l'opération, à savoir les entreprises, les collectivités, les exploitants, SNCF, les

concessionnaires réseaux et éventuellement les riverains.

Notre mission consiste aussi à optimiser l'enchaînement des différentes phases du chantier ainsi que de limiter au maximum la gêne aux usagers. C'est ainsi qu'il a été décidé de mettre en place des chantiers de nuit qui ont permis de limiter considérablement les contraintes de circulation mais aussi de diviser par deux les délais d'exécution des travaux sur certaines phases.

Quels ont été les temps forts de ce chantier ?

Plusieurs phases importantes en termes de volume et d'activités ont constitué des moments forts du chantier.

Parmi les plus spectaculaires, je retiendrais certains travaux réalisés dans le cadre des terrassements généraux. Les tirs de minage, avec des volumes de tirs conséquents ont nécessité une organisation des plus rigoureuses et des mesures de sécurité drastiques en raison de la proximité avec la RN 122. La réalisation du remblai de grande hauteur dans la forêt de Lacapelote a aussi marqué ce chantier, avec un temps de réalisation record malgré les volumes importants de matériaux à déplacer. L'ensemble de ces opérations a nécessité une présence permanente et un contrôle accru mais également une phase de

concertation en amont avec tous les acteurs impliqués.

A quelques mois de la fin du chantier, quels enseignements tirez-vous et quel regard portez-vous sur cette opération, au-delà même de votre mission de maître d'œuvre ?

Deux faits ont marqué l'ampleur et l'exemplarité de ce chantier. Tout d'abord l'excellente relation que nous entretenons avec tous les acteurs du projet dans une réelle transparence et une communication permanente. Ce mode de fonctionnement a insufflé une dynamique au chantier et permis d'aller toujours à l'essentiel. Ensuite, cette opération a aussi très largement pris en compte tous les enjeux environnementaux que nous avons pleinement intégrés à notre mission. En effet, c'est un chantier exemplaire en matière de développement durable avec notamment la construction des passages pour la petite et la grande faune qui permettent de rétablir la continuité écologique. Il convient également de souligner le caractère vertueux du chantier qui a permis de recycler près de 100% des matériaux des anciennes chaussées ».

INFORMEZ-VOUS !

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Ligne Info chantier
(appel gratuit)

 N° Vert **0805 38 38 45**

www.rn122-sansac-aurillac.fr

Pour vous renseigner et être à votre écoute tout au long des travaux, la ligne «Info Chantier» est ouverte en semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h